

État des dons du 1er bataillon de l'armée de la Moselle, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons du 1er bataillon de l'armée de la Moselle, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 557;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20849_t1_0557_0000_2

Fichier pdf généré le 23/01/2023

canonniers volontaires, pour un jour de paie, et que ceux-ci ont refusé, en demandant qu'hommage en soit fait à la Convention (1).

[Audigny, 2 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Nous t'envoyons ci-inclus la somme de 152 l. 19 s. montant d'un jour de paie, porté au procès-verbal cy-joint que les officiers présents au corps, ont offert aux canonniers volontaires et qu'ils ont refusé, en demandant qu'hommage en soit fait à la Convention.

Trop heureux si par notre dévouement à la République, et par notre zèle nous pouvions seconder les vues bienfaisantes de nos dignes Représentants, exterminer les tyrans et restituer à l'humanité souffrante les droits imprescriptibles de l'homme. S. et F. ».

MANGAY (chef de b^{on}), JULLIEN (command^t en second), CHARTET (adjud^t major), GAIESPITZ (cap^e), BRUZ (lieut.), SONNY (sous-lieut.), DUGUÉ (serg^t-major), POINSIGNON (caporal).

Nota. Nos camarades qui sont détachés regretteront bien sincèrement de n'avoir pas été compris dans la petite contribution que nous offrons.

[Procès-verbal du Conseil, 2 germ. II].

« Aujourd'hui 2 germinal ... le 1^{er} b^{on} de la Moselle, canonniers volontaires, voyant la rareté de la viande et la peine qu'on a à en approvisionner les armées, a fait volontairement le sacrifice de la sienne pendant 4 jours, mais les officiers, voyant la cherté des légumes, ont offert aux canonniers volontaires un jour de leur paie pour leur faciliter les vivres pendant le dit temps, ce qu'ils ont refusé en vrais Républicains, et en demandant que le montant de la dite somme soit envoyé à la Convention pour le soulagement de leurs frères d'armes qui seroient blessés en défendant la patrie. De tout quoy, il a été dressé le présent procès-verbal en témoignage du civisme dont le bataillon a toujours été animé ».

[Mêmes signatures que ci-dessus].

[Etat des dons].

« Liberté, égalité, fraternité ou la mort.

	Liv.	s.	d.
Etat-major :			
Mangay, chef de b ^{on} :	15	11	3
Julien, command ^t en second :	13	5	4
Charlet, adjud ^t -major :	9	14	3
Ducros, chirurgien-major :	7	10	»
Capitaines :			
Lapointe :	9	14	3
Gaiespitz :	9	14	3
Mausse :	9	14	3
Toussaint :	9	14	3
Lieutenants :			
Kreutzer :	5	8	9
Metzinger :	5	8	9
Petit :	5	8	9

(1) P.V., XXXIV, 241.

(2) C 297, pl. 1019, p. 28 à 30.

J. Brian :	5	8	9
Loyau :	5	8	9
Bour :	5	8	9
Jung :	5	8	9
Sous-lieutenants :			
Cornet :	5	»	»
Becker :	5	»	»
Sauny :	5	»	»
Malou :	5	»	»
Lyonoit :	5	»	»
N ^{as} Briam :	5	»	»
Total :	152	19	1

31

Les officiers, sous-officiers et volontaires du 56^e régiment, offrent, en don patriotique, la somme de 835 liv. 15. Elle est envoyée par le représentant du peuple Laurent, qui fait passer la liste des bataillons de la division aux ordres du général Balland, qui ont fait le sacrifice d'une partie de leur viande au profit de la République (1).

[Maubeuge, 4 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Je m'empresse de vous faire passer la liste des bataillons de la division aux ordres du général Balland, qui ont fait le sacrifice d'une partie de leur viande au profit de la République.

Cet exemple a été imité par nombre de bataillons des deux autres divisions; mais je n'ai encore pu mettre cette nouvelle liste en ordre, vous la recevrez par un autre courrier.

Nos braves défenseurs ne se sont pas contentés de ce généreux dévouement, leur bourse s'ouvre encore tous les jours pour les dépenses de la campagne. Généraux, officiers, soldats s'empressent à l'envi. Comme je ne peux en ce moment, faute d'occasion, vous faire tenir le numéraire et les bijoux qui m'ont été remis, je me bornerai à l'envoi d'une somme de 835 livres 15 sols qui m'a été remise hier par le commandant du 2^e bataillon du 56^e régiment.

Les officiers ont donné :	605 l.
Les sous-officiers :	142 l. 15 s.
Et les volontaires :	88 l.

835 l. 15 s.

On m'a déjà annoncé pour aujourd'hui un nouveau don patriotique.

Que doivent penser nos ennemis lorsqu'ils apprendront ces traits de générosité si communs dans l'armée du Nord ? C'est un beau prétexte pour la Carmagnole ?

Le cⁿ Manessier, capitaine au 3^e bataillon de la réserve, fait aussi don à la patrie jusqu'à la fin de la guerre des 20 l. qui lui sont accordées par mois pour indemnité de fourrages; j'en réserve l'engagement jusqu'à ce que vous envoie les bijoux donnés par son camarade et portés sur le même état.

(1) P.V., XXXIV, 241; F.S.P., n° 270; Débats, n° 562, p. 249; Bⁿ, 13 germ. (1^{er} suppl^t); J. Mont., n° 137. Voir ci-après, n° 74.

(2) C 297, pl. 1019, p. 31.